

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du Produit :	EIFFEL HIGH YIELD LOW CARBON - R - EUR
Initiateur :	EIFFEL INVESTMENT GROUP
Code ISIN :	FR001400MZFO
Site internet :	www.eiffel-ig.com
Pour plus d'informations :	Vous pouvez contacter Eiffel Investment Group par courrier au 22 rue de Marignan 75008 Paris - France ou par téléphone au +33 (0)1 39 54 35 67.
Autorité compétente :	L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle d'Eiffel Investment Group en ce qui concerne ce document d'informations clés. Eiffel Investment Group est agréée sous le n°GP-10000035 en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
Date de production :	15/02/2025

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type :	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM)
Durée :	99 ans
Objectifs :	<p>L'objectif du FCP est de fournir une performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence sur l'horizon de placement recommandé de 3 ans minimum, à travers une gestion active du risque de taux d'intérêt et de crédit. En intégrant des critères extra-financiers (Environnement, Social, Gouvernance) liés aux émissions carbone dans le processus de sélection et d'analyse, le FCP investira minimum 75% de son actif net dans des titres à « haut rendement » directement ou au travers d'instruments financiers dérivés sur le marché des obligations d'entreprises. À l'instar, le FCP cherche à réaliser une performance nette annualisée supérieure à l'indice de référence Bloomberg Pan-European High Yield Hedged Index [H02500EU Index]. Le FCP promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance conformément à l'article 8 du Règlement Européen 2019/2088 (« Règlement SFDR »).</p> <p>Le Fonds est un OPCVM géré activement et de façon discrétionnaire.</p> <p>Afin de réaliser son objectif de gestion, le FCP investira jusqu'à 100% de son actif net sur les marchés du crédit sous la forme d'obligations cotées sur les marchés d'instruments financiers, à taux fixe ou à taux variable, notamment des obligations à haut rendement, des obligations Investment Grade, des obligations convertibles ainsi que des titres de créance et instruments du marché monétaire et dépôts à terme.</p> <p>Le Fonds pourra investir jusqu'à 15% de l'actif net dans des titres dont la notation est inférieure à CCC+ à leur date d'acquisition, étant précisé que la part de ces titres pourra représenter jusqu'à 20% de l'actif net en cas de dégradation de notations de certains titres déjà en portefeuille. La Société de Gestion dispose de moyens internes d'évaluation des risques de crédit pour sélectionner un titre et ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation. La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs publics et privés. Les placements sont opérés de manière discrétionnaire, sans restriction en termes de secteurs. Les émetteurs hors OCDE dont émergents sont autorisés dans la limite de 10% de l'actif net. La stratégie du Fonds pourra également être obtenue par des stratégies d'exposition et de couverture des instruments de dette via des Credit Default Swap. Le risque de change du FCP est autorisé dans la limite de 10% de l'actif net.</p> <p>Le FCP s'autorise à investir sur, des obligations à taux fixe et à taux flottant, des obligations convertibles, des titres de créances négociables, des titres subordonnés, titres participatifs, EMTN, titres équivalents aux titres ci-dessus, émis sur le fondement de droits étrangers, instruments du marché monétaire, jusqu'à 20% de son actif net dans des instruments de titrisation de type Asset Backed Securities (« ABS »), ou Mortgage Backed Securities (« MBS »), Obligations Contingentes Convertibles (« CoCos » ou « Additional Tier 1 ») jusqu'à 30% de l'actif net, actions (jusqu'à 10% de l'actif net), OPCVM et FIA de droit français ou étranger (jusqu'à 10% de l'actif net). Le Fonds peut également intervenir sur les dépôts, emprunts d'espèces. La fourchette de sensibilité au marché des taux sera comprise entre 0 et 8.</p> <p>Affectation du résultat: capitalisation des revenus.</p> <p>Modalités de souscription et de rachat: les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour de valorisation avant 11 heures auprès du dépositaire et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée sur le cours de clôture du jour de la centralisation des demandes. Les demandes de souscription et de rachat parvenant après 11 heures sont répondues sur la base de la valeur liquidative suivant celle mentionnée ci-dessus. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit "Gates") peut être déclenché par la Société de Gestion (voir le prospectus).</p>
Investisseurs de détail visés :	<p>Le produit est destiné à tout investisseur : (i) disposant d'un niveau de connaissance et d'expérience leur permettant d'appréhender les principales caractéristiques et les risques liés aux types d'actifs du Fonds ; (ii) recherchant la performance d'un placement à moyen terme dans les classes d'actifs décrites dans les objectifs ; (iii) dont l'horizon de placement est de 3 ans ou plus ; (iv) étant en capacité de supporter un risque de perte en capital à savoir, la perte totale ou partielle des sommes investies en unités de compte. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques de « US Person » telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine.</p>
Dépositaire :	CACEIS BANK
Autres informations pratiques :	Le document d'informations clés, le règlement, le dernier rapport annuel, la dernière composition d'actif du Fonds ainsi que toutes autres informations pratiques, et notamment la dernière valeur liquidative des parts, sont disponibles sur simple demande écrite de l'investisseur, assureur vie, auprès de la Société de Gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de

risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie 3 sur 7, ce qui correspond à une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité de vous payer soit affectée.

Autres risques matériellement pertinents : risque de liquidité, risque de contrepartie.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 8 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée (RHP) : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (RHP)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 510 EUR	8 110 EUR
	Rendement annuel moyen	-44,89 %	-6,76 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 390 EUR	9 070 EUR
	Rendement annuel moyen	-16,11 %	-3,21 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 320 EUR	10 720 EUR
	Rendement annuel moyen	3,18 %	2,35 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 970 EUR	11 670 EUR
	Rendement annuel moyen	19,69 %	5,27 %

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2019 et 30/09/2022.

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/11/2017 et 30/11/2020.

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/02/2016 et 28/02/2019.

Que se passe-t-il si EIFFEL INVESTMENT GROUP n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. En outre, les frais présentés ci-dessous ne tiennent pas compte des frais des contrats d'assurance vie ou de capitalisation lorsqu'ils s'appliquent.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et de différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10000 EUR sont investis.

Exemple d'investissement : 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (RHP)
Coûts totaux	297 EUR	651 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	2,97 %	2,03 %

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,38 % avant déduction des coûts et de 2,35 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,5 % du montant investi). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,5% maximum du montant de votre investissement.	150 EUR
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est appliqué à ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer le fonds.	132 EUR
Coûts de transaction	0.15% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	15 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	10% maximum TTC de la surperformance de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence Bloomberg Pan-European High Yield Hedged Index [H02500EU Index] si la performance est positive.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention recommandée est de 3 ans.

La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est d'autant plus susceptible de pénaliser l'investisseur qui demande le retrait que la durée réelle de sa détention aura été courte.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter Eiffel Investment Group par courrier au 22 rue de Marignan 75008, Paris - France ou par téléphone au +33 (0)1 39 54 35 67. Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le vend, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

Les performances passées au cours des 0 dernières années sont disponibles sur le site internet [ce lien](#).

Les scénarios de performance précédents sont disponibles sur ce lien.

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : www.eiffel-ig.com / Rubrique "ESG".

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.